

Image not found or type unknown



Délai de construction et avenant au contrat

Par **guertoune**, le **01/09/2008 à 14:31**

Bonjour,rrrrNous construisons une maison individuelle via un constructeur. Nous avons signé un contrat de construction UNCMI qui prévoit un délai de 11 mois pour la réalisation des travaux.Quelques mois après afin de démarrer les travaux, nous avons l'obligation de signer un avenant qui passait le delai de 11 mois à 16 mois du fait du prix de la construction qui n'a pourtant pas évoluer depuis le premier contrat. Cet avenant est-illégal?rnMerci pour votre réponsernCordialement